traitement sur base des points 1 Formulaire à faire parvenir au mé	laire de demande pour la fourniture au bénéficiaire d'un tableau de suivi pour 6 cycles de 1. ou 2. :  decin conseil pour solliciter la fourniture au bénéficiaire d'un tableau de suivi des 6 cycles de traitement, remboursables sur base des modalités visées au point 1. ou 2. du §
4780200 du chapitre IV de l'A.R. d	
I – Identification de la bénéficiaire (nom, prénom, N° d'affiliation) :	
II – Eléments à attester par un médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique responsable du traitement :	
	cine, médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique, attaché à ou affilié à un hôpital disposant d'un decine de la reproduction A ou B, certifie que la patiente mentionnée ci-dessus est âgée de moins de 43 suivante :
U (point 1. du § 4780200) cette patiente doit recevoir un traitement pour une stimulation du développement folliculaire, et présente une insuffisance ovarienne hypo- ou normo-gonadotrophique, ayant pour conséquence une <u>anovulation</u> , ou une maturation insuffisante du follicule entraînant une <u>insuffisance lutéinique</u> . J'atteste qu'un traitement préalable par le citrate de clomifène s'est montré inefficace, soit par une absence d'ovulation dans les 10 jours après la fin d'un traitement de 5 jours avec le citrate de clomifène administré à la dose de 150 mg par jour, soit, en cas d'ovulations obtenues par l'administration de citrate de clomifène, par une absence de grossesse après au moins 6 cycles menstruels traités.	
	e remboursement d'un tel traitement par gonadotrophines est limité à un maximum de 6 cycles traités par
□ (point 2. du § 4780200) cette patiente doit recevoir un traitement par <u>insémination intra-utérine</u> . J'atteste une inefficacité démontrée du citrate de clomifène utilisé au préalable pendant au moins 6 cycles menstruels. J'atteste également qu'il s'agit d'un cas documenté d'infertilité inexpliquée de la femme, d'endométriose modérée, ou d'un cas documenté de sub-fertilité modérée masculine.	
Je m'engage à tenir à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve démontrant que la bénéficiaire se trouve dans la situation attestée.	
Je sais que dans cette situation, le remboursement d'un tel traitement par la spécialité	
III- Identification du médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique (nom, prénom, adresse, N°INAMI) :	
00000000000000000000000000000000000000	(nom) (prénom) (N° INAMI) (date)
	(uais)

(SIGNATURE DU MEDECIN)

(CACHET)